



# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**du 22 septembre au 23 octobre 2025**

## **COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON :**

### **sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pour le secteur de la Giboire**

Par délibération du 12 mars 2024, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du plan local d'urbanisme pour le secteur de la Giboire.

**M. Bordron** a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera, à la mairie, du **lundi 22 septembre 2025 au jeudi 23 octobre inclus, soit 31 jours, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

**Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundi 22 septembre de 9h à 11h et jeudi 23 octobre de 15h30 à 17h30.**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier comportant une évaluation environnementale qui a été soumis par avis à l'autorité environnementale et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à M. le commissaire-enquêteur par écrit à la Mairie (service urbanisme, 1 Place Gambetta, CS 40 100, 17310 Saint-Pierre d'Oléron) ou par voie électronique à [urbanisme@saintpierreoleron.com](mailto:urbanisme@saintpierreoleron.com).

Un poste informatique sera tenu à la disposition en mairie pour consulter le dossier. L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire-enquêteur.

Le dossier et l'ensemble des remarques seront également disponibles sur le site internet de la commune suivant <https://www.saintpierreoleron.com/>, **rubrique : Urbanisme & Travaux / Enquêtes et réunions publiques.**

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée par le projet peut demander des informations auprès du service urbanisme, Mme Nayrac (téléphone : 05.46.47.77.08).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme de Saint-Pierre d'Oléron, aux jours et heures d'ouverture habituels, ainsi que sur le site internet de la Ville pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme des enquêtes publiques, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation du projet de modification du plan local d'urbanisme et le périmètre des abords des monuments historiques monuments historiques sera approuvé par arrêté préfectoral.